

## **Présentation au Comité Central d'Entreprise de la nouvelle organisation envisagée de nos établissements en France.**

Après l'annonce aux salariés, le 15 novembre dernier, d'un projet de nouvelle organisation des établissements en France, une réunion d'information-consultation du Comité Central d'Entreprise s'est tenue, ce jour, pour en préciser le contenu.

Cette nouvelle organisation envisagée se compose de deux volets : d'une part, le regroupement d'établissements proches dans un seul établissement, existant ou à construire ; d'autre part, le transfert de l'activité de préparation de certains établissements au sein d'autres établissements.

Les regroupements d'établissements seraient les suivants :

- les équipes de Levallois et Pantin au sein de l'établissement actuel de Pantin,
- les équipes des 2 établissements de Lille au sein d'un nouvel établissement à construire dans la métropole lilloise,
- les équipes des 2 établissements de Toulon et Marseille au sein d'un nouvel établissement à construire, près d'Aubagne,
- les équipes des 2 établissements de Saint-Etienne et Lyon-Francheville au sein d'un nouvel établissement situé sur notre site de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Les activités de préparation transférées seraient les suivantes :

- celles de Brest à l'établissement de Rennes,
- celles de Belfort à Strasbourg,
- celles de Pau à Toulouse,
- celles de Limoges à Bordeaux,
- celles de Saint-Etienne à Lyon-Francheville, en attendant le regroupement complet de ces 2 établissements,
- celles de Clermont-Ferrand et Grenoble au sein de l'établissement de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Nous souhaitons mener ces évolutions en veillant à ce que chacune des personnes concernées puisse trouver une place satisfaisante, en favorisant la mobilité et les reclassements internes.

Ainsi, 78 salariés se verraient proposer soit le même emploi dans un autre établissement, soit un reclassement sur leur site actuel.

Quant aux 38 salariés dont les postes seraient supprimés, ils feraient également l'objet d'une proposition de reclassement interne.

La procédure d'information-consultation des représentants du personnel qui vient de s'ouvrir se poursuivra jusqu'en mars 2017. La nouvelle organisation sera ensuite progressivement mise en œuvre entre le deuxième semestre 2017 et début 2019.